

ANNEXE

Le 10^e Congrès, après lecture du document suivant reçu de la part du Comité national japonais et à la suite d'un débat, a adopté la Décision N° CD.37.

DÉCLARATION ANTI-NUCLÉAIRE DU COMITÉ NATIONAL JAPONAIS

L'Association des Artistes japonais, lors de sa Conférence Générale au début 1982, a décidé de soutenir et de diffuser, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, une motion anti-nucléaire proposée par le peintre Tadao Tanaka, membre du Conseil Exécutif et Vice-Président du Comité National japonais de l'AIAP.

Voici en résumé la teneur du discours de **Monsieur Tanaka** proposant cette motion :

« Il peut sembler que nous, artistes, sommes en reste sur les écrivains et les musiciens qui ont récemment lancé un appel en faveur de l'interdiction totale des armes nucléaires. Il n'en est rien : nous avons soutenu une proposition émanant d'artistes japonais qui œuvrent pour la défense de la liberté d'expression et par laquelle ils réclamaient une législation adéquate apte à promouvoir l'interdiction totale des armes nucléaires.

Leurs efforts n'ayant reçu qu'une faible publicité de la part des médias, j'ai pensé qu'il était de notre devoir, nous qui avons souffert de trois guerres consécutives — et plus que tout autre, de nous faire entendre.

Nous estimons que l'argent que les grandes puissances emploient à s'armer pourrait être plus utilement employé — selon les conclusions mêmes du sommet de Cancun de 1981 — à soulager la misère des pays les plus pauvres de l'hémisphère sud. Dans notre pays même, l'augmentation du budget de la défense à un rythme plus rapide que celui de n'importe quel autre poste, nous menace de la ruine, même en l'absence de toute guerre nucléaire.

Et si le risque d'une guerre nucléaire pèse aujourd'hui davantage sur l'Occident que sur nous — l'Occident qui, d'ailleurs, réagit avec des manifestations pacifistes de grande ampleur — il est de notre devoir, au titre de première victime historique de l'arme nucléaire, de nous manifester et de lutter. Et ce d'autant plus que dans notre pays même l'influence des militaristes ne fait que s'accroître et jusqu'au sein du gouvernement. Et qu'on ne nous dise pas qu'une telle prise de position n'entre pas dans les prérogatives de l'artiste... En 1952-53 déjà, notre Association n'avait-elle pas adopté une résolution concernant l'interdiction totale des armes nucléaires ? »

« Voici le texte de la motion que je souhaite soumettre à votre approbation ».

« *Le temps est révolu où l'on assurait la sécurité des nations en gagnant des guerres.*

« *Les peuples qui aujourd'hui envisagent le recours aux armes nucléaires n'obéissent qu'à un désir d'hégémonie. Ils sont prêts à opprimer leur propre peuple, à envahir d'autres pays et à conduire l'humanité à sa perte.*

« *L'humanité survivra-t-elle au XXI^e siècle sous leur conduite ?* ».

« *Eperonné par le sentiment d'une crise, le mouvement anti-nucléaire européen se développe de jour en jour.*

« *Nous artistes japonais aspirons à une ère de l'épanouissement spirituel, où l'humilité, la joie de vivre, le respect de l'homme, seront à la base des relations internationales.*

« *C'est dans cet esprit que nous publions cette déclaration proclamant que le temps est venu pour les artistes, nés dans le pays qui a subi les premiers bombardements atomiques de l'histoire de l'humanité, d'agir et d'empêcher qu'une poignée d'hommes ne conduise l'humanité à sa perte.* » □

(L'originale de cette déclaration a été signée par 2 012 artistes membres du Comité national japonais de l'AIAP).